

NatUp et NextAlim étudient un projet d'élevage d'insectes en Normandie.

NatUp et NextAlim s'associent pour étudier l'implantation d'un élevage d'insectes en Normandie. L'accord signé par les deux parties a débuté en mars par la réalisation d'une étude de faisabilité pour la construction, courant 2020, d'une unité d'élevage d'insectes.

Contribuer à l'autonomie de la France en protéines tout en valorisant des déchets agro-alimentaires organiques, telle est l'ambition de NatUp et NextAlim dans ce projet. En effet, l'alimentation animale est aujourd'hui très dépendante de produits d'import tels que le soja par exemple. En digérant des biodéchets, les insectes les valorisent sous de multiples formes : des protéines d'insectes prisées en pisciculture mais aussi des fertilisants pour l'agriculture biologique et des dérivés biosourcés à forte valeur ajoutée pour l'industrie.

Cet élevage permettrait de produire entre 10 000 et 15 000 tonnes de larves d'insectes/an – en l'occurrence la mouche *Hermetia illucens* – et de créer de 20 à 40 emplois en territoire rural.

Ce procédé de valorisation de matières organiques est développé par NextAlim depuis 5 ans : un premier site de production à Poitiers opérationnel depuis 2018, a fait les preuves du modèle.

« Le déploiement d'unités territoriales qui reposent sur des partenaires régionaux, maillons importants de la chaîne de valeur, est au cœur de notre stratégie de développement. Pour l'unité envisagée, NatUp pourrait contribuer de façon significative par l'apport de déchets organiques issus de ses filières agricoles et agro-alimentaires », se réjouit Jean-Bernard Escoufier, Président de NextAlim.

« Une partie des produits finis serait directement utilisée par NatUp (engrais et protéines), ce qui inscrirait ce projet dans la promesse de l'économie circulaire. Nous nous réjouissons des complémentarités entre les expertises de NatUp et de NextAlim. »

Pour Patrick Aps, Directeur général de NatUp, ce projet s'inscrit totalement dans la stratégie du groupe coopératif innovant : « NatUp explore toutes les sources de créations de valeur pour le territoire de la coopérative. Cette innovation étudiée avec NextAlim permet de recycler des biodéchets en produits à forte valeur ajoutée tout en créant des emplois ! »

Contact presse

NEXTALIM : : Yann PRIOU – 06 38 73 93 50 - y.priou@nextalim.com

NATUP : Marion Demouge - 02 35 12 35 42 - marion.demouge@natup.coop

Au sujet de NatUp :

NatUp est un groupe coopératif agricole qui rassemble 7000 agriculteurs dont 5000 adhérents de Normandie, Picardie, Ile-de-France et Eure et Loir. La coopérative accompagne les agriculteurs pour une production durable et de qualité. Les agriculteurs confient à leur coopérative la commercialisation de leur grain, bovins, ovins et légumes. Le groupe compte 4 pôles : grains, légumes, fibres et distribution rurale. NatUp compte 1550 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 1,2 millions d'euros. NatUp est né en décembre 2018 de la fusion entre Cap Seine et Interface Céréales.

Au sujet de NextAlim :

NextAlim est un des pionniers français de la valorisation industrielle des matières organiques par l'insecte. Cette entreprise innovante a mis au point un procédé permettant de traiter des matières organiques efficacement et proprement et d'élever des insectes pour en extraire des dérivés à forte valeur ajoutée pour l'alimentation animale et l'industrie biosourcée : protéines, huiles, ... Créée en 2014, NextAlim a déjà installé un premier site de production à Poitiers et compte parmi ses actionnaires des industriels français de premier plan, dont le groupe Suez et nutriCIAB, qui accompagnent le projet pour déployer cette filière innovante, en France et à l'étranger. NextAlim est soutenu par le Programme des Investissements d'Avenir, l'ADEME, la BPI et la Région Nouvelle Aquitaine.

Compléments d'information

Pourquoi élever des insectes ?

Dans la nature, de nombreux insectes participent au recyclage des nutriments : en digérant les biodéchets, ils les transforment en matières utiles aux plantes, et eux-mêmes deviennent des aliments de choix pour les autres animaux dans la chaîne alimentaire. En rétablissant ce lien, NextAlim s'inscrit dans un effort international de développement de sources alternatives de protéines pour l'alimentation animale.

Le procédé de valorisation des déchets organiques agro-alimentaires développé par NextAlim utilise des insectes saprophages (se nourrissant de déchets), afin de produire des composants pour l'alimentation animale et l'industrie.

Dans les chambres d'élevage de NextAlim, des larves de mouche *Hermetia illucens* extraient les nutriments encore présents dans les matières organiques afin de les métaboliser en protéines, graisses et autres coproduits. Les

résidus de cette digestion constituent une matière organique de valeur, directement utilisable en tant que fertilisant bio.

Les huiles et les protéines présentes dans les larves de *Hermetia illucens* représentent un apport nutritionnel intéressant et naturel dans l'alimentation animale.

Quelle est cette mouche ?

Hermetia illucens est une mouche présente depuis plusieurs décennies en France et en Europe.

L'espèce fait partie de la liste des 7 insectes autorisés à l'élevage en Europe pour la production de protéines pour le petfood et la pisciculture.

Cette espèce est particulièrement adaptée à l'élevage : elle ne pique pas, ne mord pas, ne fait pas partie des espèces nuisible et ne se nourrit pas au stade adulte.



Cet élevage permettrait de produire entre 10 000 et 15 000 tonnes de larves d'insectes/an



Les protéines obtenues à partir des larves constituent un aliment de choix pour les animaux insectivores comme les poissons.